

Sur le COMMENTAIRE ELEISON n° 126 du 6 décembre 2009.

Imperturbable, l'auteur de ce commentaire continue son explication en éludant –comme toujours – le cœur du problème.

Il ne veut pas prendre en compte le fait que la signification sacramentelle du rite essentiel – la forme sacramentelle – de la Nouvelle Messe est inefficace et ne produit pas la grâce qu'elle signifie, alors que la définition de tout sacrement l'exige.

Plus grave encore, si le rite de la Nouvelle Messe peut affecter l'intention du célébrant c'est précisément parce que la signification sacramentelle a été altérée du simple fait qu'elle est équivoque. Car théologiquement et par définition il lui faut être déterminée pour produire *ex opere operato* la grâce qu'elle signifie, comme c'est le fait de tout sacrement.

Tout sacrement, par définition infaillible, en tant que signe sensible sacré institué par le Christ, doit produire (causer) la grâce (l'effet) qu'il signifie.

Une signification équivoque, ambiguë, indéterminée est à exclure en raison de la définition sacramentelle. Il lui faut être déterminée et non équivoque pour satisfaire aux termes de la définition commune à tout sacrement. L'absence de l'un de ces termes entraîne l'absence de l'autre.

L'intention du célébrant n'est pas affectée uniquement par le contexte dans lequel se trouve insérée la forme sacramentelle, mais aussi par le texte même de la nouvelle forme, dont la signification équivoque ne signifie donc pas, de manière ni univoque ni exclusive, la grâce qu'elle doit produire *ex opere operato*. Nous nous trouvons devant une forme sacramentelle déficiente qui ne correspond pas à la définition des sacrements. Sachant que les sacrements sont des signes sensibles qui produisent *ex opere operato* la grâce qu'ils signifient.

Un vice grave dans la signification annule – ou invalide - la confection du sacrement. La grâce du sacrement n'est pas suffisamment signifiée pour être produite ainsi que l'exige la définition de tout sacrement.

Un vice grave dans la signification interdit la production (la causalité) sacramentelle, par défaut de signification. L'intention du célébrant est affectée non seulement par le contexte mais aussi par le texte même de la nouvelle forme. Ce texte est objectivement insuffisant pour produire (ou causer) la grâce qu'il doit signifier de manière déterminée et non équivoque.

Pour produire la grâce sacramentelle le sacrement comme signe sensible sacré doit signifier cette grâce de manière précise et déterminée ; dans le cas contraire elle ne peut causer la grâce car elle ne la signifie pas.

Penser que l'on produit ou que l'on peut produire la grâce sans la signifier de manière précise et déterminée, c'est faire des sacrements une pure magie. Cela se produit sans relation causale, sans relation de cause à effet.

Si l'on y regarde attentivement c'est à ce niveau que se trouve la différence entre la magie et les sacrements. Sans signification causale spécifique -déterminée, non équivoque, précise- les sacrements se trouvent réduits à de la magie pure et simple, comme s'il s'agissait du démon et non de Dieu.

Prétendre faire qu'un sacrement produise la grâce sans dûment la signifier, c'est réduire le sacrement à de la magie pure ; ceci est caractéristique du malin.

Abbé Basilio Meramo

Le 14 décembre 2009 Bogotá